

## 6 Actualité

2010 - 2012

### Bilan du système d'information sur l'eau (SIE)

**Le 12 février 2013, le Président Christian Lecussan a présenté au Comité national de l'eau le bilan du SIE portant sur la période 2010-2012. Gouvernance du SIE, connaissance de l'état des eaux et des milieux aquatiques, connaissance des usages et des pressions, outils pour la mise en œuvre des politiques publiques. Ce sont 260 tâches, regroupées en 31 fiches d'actions et 19 projets prioritaires, qui ont été menées depuis l'adoption par arrêté du schéma national des données sur l'eau en juillet 2010. Bon nombre de projets ont été livrés et le SIE s'est considérablement enrichi en données sur l'eau, les milieux aquatiques et les usages. Cependant, quelques difficultés, en voie de résolution, retardent encore l'émergence des outils les plus complexes. Retour sur 3 années de projets.**

Pendant 3 ans, la gouvernance du SIE a été consolidée ; le comité permanent des usagers du SIE (Commission du Comité national de l'eau) s'est réuni régulièrement ainsi que le groupe de coordination interbassin et les 4 groupes techniques d'appui au SIE (pilotage des applications, valorisation de l'information, information géographique sur l'eau, pilotage du Sandre). Les partenaires du SIE disposent désormais d'outils permettant d'échanger de l'information sur les projets : un extranet [www.reseau.eaufrance.fr](http://www.reseau.eaufrance.fr) et la lettre du SIE « Rés'eau infos ». A noter, la parution régulière chaque mois du bulletin de situation hydrologique qui est largement consulté et attendu sur le portail eaufrance. Les outils de diffusion des données sur l'eau et leur valorisation se mettent progressivement en place après la validation du schéma web de diffusion des données et la création de collections de synthèses et de rapports eaufrance. Les dernières publications portent, par exemple, sur les prélèvements en eau, les pesticides, les nitrates, la gestion patrimoniale des services d'eau et d'assainissement... et sont disponibles sur [www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr).

#### Amélioration constante

Concernant l'amélioration de la connaissance de l'état des eaux, des usages et des pressions, les chantiers ont progressé. Ainsi, de nouveaux protocoles à l'échelle nationale, dont certains encore en test, permettent de mesurer de nouveaux éléments de qualité de la ressource : la continuité écologique (ICE), la caractérisation hydromorphologique d'un milieu (Carhyce, Charli, Alber, Syrah) ; de même, le référentiel des données sur l'eau s'est étoffé : référentiels sur les obstacles (ROE), sur les processus qualité des données (référentiels qualité Sandre et Aquaref) ou encore en matière d'hydrologie



T. Schwab - Onema

(Onde) ont été construits. La banque nationale de suivi des ventes de produits phytosanitaires est opérationnelle dans le cadre du plan Ecophyto 2018. La banque nationale sur les prélèvements d'eau (BNPE) et la banque sur la qualité des eaux de surface (Naiades) sont en cours de développement et/ou de recettes pour les premières tranches. Concernant les services publics d'eau et d'assainissement, la base de données est opérationnelle et des outils ont été mis à disposition des citoyens et élus. Enfin, pour aider à la mise en œuvre de la DCE (état des lieux, programmes de surveillance, évaluation de l'état des eaux, suivi de la mise en œuvre des programmes de mesures, rapportage, etc.), des outils lourds et complexes, multi-acteurs, intégrant des données d'origines diverses, très structurants pour l'ensemble du SIE ont été développés pour l'enrichir. Il s'agit notamment du système d'évaluation de l'état des eaux (SEEE), de l'outil Osmose (pour le suivi des programmes de mesures), de l'outil mis en place pour réaliser le rapportage DCE auprès de la Commission européenne ou bien encore du portail documentaire\* où sont désormais disponibles en ligne les documents publics techniques et scientifiques produits dans le domaine de l'eau.

\*[www.documentation.eaufrance.fr](http://www.documentation.eaufrance.fr)

**Nouveau patrimoine**

De très nombreux chantiers ont donc été entrepris avec des moyens humains et financiers importants. Cela se traduit par une augmentation constante du patrimoine des données disponibles dans le SIE. Par exemple, le nombre de stations de mesures de la qualité des cours d'eau dans la banque Adour-Garonne a progressé de 13 %, le nombre d'analyses de la qualité des cours d'eau de 14 % dans la banque Rhin-Meuse, le nombre de points d'eau dans la banque Ades sur les eaux souterraines a augmenté de 37 %, le nombre d'ouvrages recensés dans le ROE est porté début 2013 à 64 354 ouvrages validés. Toutes ces données sont directement accessibles par tous à partir du portail eaufrance. Cependant, les projets complexes comme SEEE, Naiades, BNPE, qui réunissent un grand nombre d'acteurs et des données d'origines très variées, connaissent des retards de livraison et de déploiements opérationnels souvent liés à un sous-dimensionnement des équipes projet ou à certaines questions portant par exemple sur la qualité des données ou la prise en compte de référentiels mal maîtrisés initialement. La situation est évidemment différente pour les banques de données du SIE comme Ades, Quadriga ou Hydro et pour les sites Internet de la toile eaufrance qui fonctionnent depuis plusieurs années. Rappelons également qu'en terme de visibilité des sites Internet français sur les thèmes de l'eau, le portail eaufrance apparaît en seconde position, derrière Wikipedia, selon une étude menée par les agences de l'eau en 2011.

Pour 2013-2015, une attention toute particulière, tenant compte de la capacité des acteurs à faire, sera portée pour mener à terme les grands projets prioritaires lancés au cours de la période précédente et les ancrer dans le paysage des données sur l'eau. Enfin, un panel d'indicateurs sera bientôt publié et suivi régulièrement dans le temps.

• **Contact :** christian.jourdan@onema.fr  
www.eaufrance.fr

## La surveillance de la qualité de la ressource en eau

**Dans chaque bassin hydrographique, un dispositif de suivi de la qualité des eaux (eaux douces de surface, eaux souterraines, eaux côtières et de transition) a été mis en place pour répondre aux objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE). Ce dispositif permet de recueillir des données pour suivre l'évolution de la qualité de la ressource mais est aussi utile pour orienter les mesures à prendre et en mesurer l'efficacité. Le programme de surveillance mis en œuvre depuis 2007 doit être révisé au plus tard fin 2014, pour alimenter le prochain cycle de la DCE 2016-2021.**



Etalonnage de sonde avant réalisation de mesures sur le Lac Paladru (Isère)

C. Jourdan - Onema

### Qu'est-ce que le programme de surveillance ?

Le programme de surveillance, c'est la production de données mais c'est aussi tout le processus allant de l'élaboration des méthodes et des protocoles jusqu'à la diffusion et la valorisation des données en passant par la construction des réseaux, la localisation des points de surveillance et de prélèvements, la préparation des marchés publics, la validation des données, la bancarisation... Et l'ensemble de ces différentes étapes de la surveillance garantit la qualité de la donnée et la réponse aux exigences européennes.

### Quels sont les réseaux de surveillance ?

La surveillance des eaux est composée de différents réseaux, dont les principaux sont :

- le RCS (le contrôle de surveillance), destiné à donner l'image de l'état général des eaux, notamment aux échelles nationale et de bassins. Pour les eaux souterraines, il s'agit de surveiller l'état chimique ;
- les contrôles opérationnels, destinés à assurer le suivi de toutes les masses d'eau identifiées comme risquant de ne pas atteindre les objectifs environnementaux de la DCE ainsi que celui des améliorations de l'état de ces masses d'eau suite aux actions mises en place dans le cadre des programmes de mesures. Pour les eaux souterraines identifiées comme risquant de ne pas atteindre l'objectif de bon état, les contrôles opérationnels ne concernent que la chimie ;

**Le programme de surveillance en France est encadré par l'arrêté modifié du 25 juillet 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en application du code de l'environnement.**

**En France, depuis 1971, les cours d'eau sont surveillés grâce à un réseau de stations de mesures qui s'est développé dans le temps et s'est adapté aux objectifs de qualité.**

<http://www.onema.fr/IMG/pdf/Onema-SIE-N2.pdf>

- les contrôles d'enquête mis en place au cas par cas pour déterminer pourquoi une masse d'eau n'atteint pas les objectifs environnementaux alors que la cause est indéterminée, ou pour le suivi de pollutions accidentelles ;
- les contrôles additionnels, sur certaines zones protégées : points de captage d'eau potable en eaux de surface, zones d'habitats et de protection d'espèces lorsque les masses d'eau incluses dans ces zones risquent de ne pas répondre aux objectifs environnementaux visés à l'article 4 de la DCE ;
- un programme de surveillance de l'état quantitatif des eaux souterraines.

### Bilan des coûts de la surveillance et perspectives

Un bilan des coûts de la surveillance menée au titre de la DCE sur les années 2007 - 2010 a été réalisé par la direction de l'eau et de la biodiversité du MEDDE. Ce bilan montre que la surveillance DCE coûte par an en moyenne 30 millions d'euros (métropole et Dom compris). A titre de comparaison, le coût des programmes de mesures prévus pour 2010-2015 est évalué à 27 milliards d'euros. Rapportée à ce coût, la surveillance DCE représente moins de 0,70 %.

Actuellement, pour préparer la révision du programme de surveillance de la qualité de l'eau au sein de chaque bassin d'ici la fin 2014, des évaluations sont en cours pour améliorer la surveillance aux finalités DCE. En effet, la révision doit contribuer à mieux répondre à l'obligation de rapportage de l'état des masses d'eau, à orienter les actions de réduction des pressions et enfin à suivre les changements à long terme. Il s'agit donc de trouver des pistes techniques : densité des réseaux, fréquence des contrôles, paramètres contrôlés, complémentarité entre les différents réseaux de surveillance, adaptations de la surveillance dans les départements d'outre-mer compte-tenu des spécificités locales. Et ce pour optimiser le ratio coût/efficacité et aboutir à une surveillance plus utile pour l'orientation des actions de réduction des pressions, sans négliger les besoins de suivi des changements globaux. Et enfin, pour améliorer la mutualisation des données, rendre les données diffusées plus compréhensibles et mieux les valoriser.

A l'automne 2013, la tenue d'un atelier sur le rapport coût-efficacité des programmes de surveillance (dimensionnement spatial et temporel, choix des éléments de qualité, conciliation des exigences de surveillance des différentes directives et volets de la DCE, responsabilités des acteurs) est en projet dans le cadre de l'EuroRiob.

• **Contact :** isabelle.vial@onema.fr

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021865259&fastPos=1&fastReqId=652711485&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

<http://www.onema.fr/methodes-de-surveillance-de-la-qualite-de-l-eau>

[http://www.onema.fr/La-surveillance-de-la-qualite-des-eaux?var\\_recherche=surveillance](http://www.onema.fr/La-surveillance-de-la-qualite-des-eaux?var_recherche=surveillance)

<http://www.rapportage.eaufrance.fr/dce/introduction>

## Parole à .....



**Guillaume Demortier**  
Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Chef du pôle thématique « Production & Gestion des Données » - Département  
Planification Etudes Milieu

### Res'Eau Comment s'organise la surveillance des eaux de surface dans le bassin Rhin-Meuse ?

**G. D.** Dans le bassin Rhin-Meuse, la surveillance de la qualité de l'eau était organisée depuis une vingtaine d'année en copilotage entre l'agence de l'eau, la DIREN devenue DREAL, le CSP devenu Onema. Cette organisation s'est poursuivie dans le cadre du schéma national des données sur l'eau (SNDE) approuvé en 2010. Aujourd'hui, le secrétariat technique de bassin (STB) coordonne, comme indiqué dans le SNDE, le système d'information et élabore le programme de surveillance dans le bassin. Nous sommes organisés depuis 2009 autour d'un comité de pilotage du programme de surveillance de la qualité des eaux de surface que nous animons et dont nous assurons le secrétariat technique. Il rassemble, en plus de l'Agence, la délégation de bassin, les DREAL Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, la DREAL Picardie depuis 2013 et la délégation interrégionale de l'Onema. Son rôle est de créer des synergies entre les partenaires pour :

- mettre en œuvre les obligations de surveillance issues de la DCE en matière de surveillance de l'état des eaux de surface,
- coordonner les actions de surveillance complémentaire répondant aux besoins de connaissance locale (sites de suivi historique) ou sur des thèmes non inclus dans le périmètre de la DCE, (suivi des micropolluants hors DCE).

### Res'Eau Quel est le rôle de l'agence de l'eau Rhin-Meuse dans son bassin ?

**G. D.** En plus d'animer le comité, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, comme les autres agences, a la responsabilité de la production des données de surveillance de la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Elle est maître d'ouvrage de la production des données sur son bassin, hors la production des données produites en régie par les DREAL (macro-invertébrés, diatomées, phytoplancton, macrophytes) et par l'Onema (données poissons). C'est-à-dire qu'elle prend en charge, avec l'appui technique de ses partenaires du comité de pilotage, les marchés de sous-traitance de la production des données (de la rédaction des besoins jusqu'au contrôle des prestations en passant par le choix des laboratoires), gère les budgets et les calendriers et valide les données. Au fil des années, avec la mise en œuvre de la DCE, et la complexité des actions demandées, moins de prestataires, peuvent répondre au cahier des charges. L'expertise et la connaissance deviennent également essentielles pour la validation des données. La réorganisation des laboratoires des DREAL début 2013 fait partie de cette volonté de conserver l'expertise dans la sphère des services publics.

### Res'Eau Quelles sont les perspectives pour la révision du programme de surveillance ?

**G. D.** Nous devons réviser le programme de surveillance d'ici fin 2014 afin qu'il puisse être opérationnel pour le second cycle de la DCE 2016-2021. Au niveau national, à la mi-décembre 2012, une réunion du groupe national eaux de surface s'est tenue pour prendre connaissance des pistes de

Parole à (suite)

réflexion pour la révision. Nous souhaitons pouvoir conserver la possibilité d'avoir un réseau de surveillance complémentaire spécifique aux bassins. L'autre point important est la question du suivi des substances émergentes comme les micropolluants. Bien entendu, des questions restent en suspens : le coût, la faisabilité, la définition des besoins. On n'y voit pas encore très clair. La campagne exceptionnelle « micropolluants » en cours devrait pouvoir apporter des réponses.

• **Contact :** guillaume.demortier@eau-rhin-meuse.fr

La surveillance en chiffres - Bassin Rhin-Meuse

- 107 stations RCS y compris les stations transfrontalières
- 280 stations RCO
- 168 réseaux de bassin

6 Quoi de neuf ?

Plus que 2 mois pour donner votre avis pour l'avenir de l'eau



Agence de l'eau Rhin-Meuse, Doncourt, Istockphoto

Du 1<sup>er</sup> novembre 2012 au 30 avril 2013, les citoyens sont appelés à donner leurs avis sur les grands enjeux de l'eau pour les années à venir. Vous pouvez, vous aussi, participer à cette consultation et relayer l'information dans vos réseaux. Cette

consultation est organisée dans

chaque bassin, par les comités de bassin. Un questionnaire est disponible dans chaque bassin comprenant 5 questions relatives aux enjeux nationaux et des questions relatives aux enjeux de bassin. Troisième consultation après celles de 2005 et de 2008, elle contribuera à la révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et des programmes de mesures qui fixent par bassin les grandes orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que les actions à réaliser pour atteindre le « bon état » des eaux exigé par la directive cadre européenne sur l'eau (DCE). Ces nouveaux schémas doivent être définis pour la période 2016-2021.

• **Pour répondre :** [www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr)

L'Open data du SIE

La mise à disposition gratuitement des données sur l'eau et les milieux aquatiques, dans des formats électroniques exploitables et sous Licence Ouverte permettant une réutilisation y compris commerciale, est obligatoire. Depuis début 2013, [data.eaufrance.fr](http://data.eaufrance.fr) est le site qui permet de retrouver les données publiques réutilisables sur l'eau en France. Sur la base des jeux de données brutes ainsi mises à disposition, tout citoyen ou entreprise peut analyser, agréger, comparer les données et les réutiliser pour des besoins spécifiques. Il peut créer aussi de nouveaux outils ou de nouveaux services et développer de nouvelles approches, en complément de ceux déjà créés par les services publics. [Data.eaufrance.fr](http://data.eaufrance.fr) s'enrichit régulièrement de nouveaux jeux de données. A ce jour, vous pouvez y trouver 190 jeux de données.

[data.eaufrance.fr](http://data.eaufrance.fr)

• **Contact :** [laurent.coudercy@onema.fr](mailto:laurent.coudercy@onema.fr)

Lancement d'un questionnaire de satisfaction du portail eaufrance

Afin d'améliorer le portail eaufrance et mieux répondre aux besoins à la fois des partenaires comme des citoyens, l'Onema en partenariat avec l'Oieau lance un questionnaire de satisfaction.

<http://enquetes.oieau.fr/index.php/survey/index/sid/164345/lang/fr>

RENDEZ-VOUS AVEC LES DOM

La Martinique fait son entrée sur le portail eaufrance. Le nouveau portail du bassin Martinique regroupe les informations et les données sur l'eau et les milieux aquatiques produites par les services publics (État, Office de l'eau et collectivités territoriales) du bassin.

<http://www.martinique.eaufrance.fr/>



C. Piquier - Onema

6 La vie du réseau

Aude MARTIN arrive à la délégation de bassin Rhin Meuse pour suivre les projets SIE

LETTRE SIE N°5 - FÉVRIER 2013

**Directrice de la publication :** Elisabeth Dupont-Kerlan (Onema).

**Responsable de la rédaction :** Christian Jourdan (Onema), coordonnateur du SIE.

**Rédactrice en chef :** Céline Piquier (Onema).

**Rédaction :** Céline Piquier, Stéphanie Michel (Onema)

**Comité de rédaction :** René Lalement (Onema), Christian Jourdan (Onema), Céline Piquier (Onema), Jeanne Defoi (Office de l'eau de la Martinique), Stéphanie Michel (Onema), Dominique Frechin (agence de l'eau Rhin-Meuse), Paule Operiol (agence de l'eau Loire-

Bretagne), Martine Gäeckler (agence de l'eau Adour-Garonne).

**Conception et mise en page :** Partenaires d'Avenir.

**Imprimeur :** IME

